



# Règlement de prévoyance du 27 novembre 2008 pour les personnes employées et les bénéficiaires de rentes de la caisse de prévoyance PUBLICA<sup>1</sup> (RP-PUBLICA)

## Modifications du 10 juin et du 13 novembre 2020

Approuvées par le Conseil fédéral le 26 janvier 2022

---

Entrée en vigueur: 1<sup>er</sup> janvier 2021

<sup>1</sup> RS 172.220.143.7. Le règlement fait partie du contrat d'affiliation du 27 novembre 2008 à la Caisse de prévoyance PUBLICA (FF 2009 8305; 2010 8363; 2012 1337). Il n'est pas publié au RO. Il peut être obtenu après de PUBLICA. Le texte est publié sur Internet sous [www.publica.ch](http://www.publica.ch) > Caisses de prévoyance.

